



Les 4 et 5 décembre 2024 Toutes et tous en grève !

Le gouvernement MACRON/BARNIER veut faire payer « la dette » aux plus petits, aux fonctionnaires pendant que les plus riches se gavent de la dette.

Les fonctionnaires vont encore subir une énième année de gel de la valeur du point d'indice en 2025.

La dernière augmentation de cette valeur a eu lieu le 1^{er} juillet 2023 + 1,5 % et + 5 points d'indice pour tous les fonctionnaires à tous les échelons le 1^{er} janvier 2024.

Et pourtant l'inflation galope toujours...

Les fonctionnaires seraient la cause de la « dette » alors le gouvernement supprime la GIPA !

Instaurée en 2008, la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) résulte d'une comparaison établie entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de quatre ans et celle de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC hors tabac en moyenne annuelle) sur la même période.

Vous pouvez bénéficier d'une **indemnité de GIPA** si **l'évolution de votre traitement brut indiciaire est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation.**

Quelques exemples de ce que vous auriez pu toucher en janvier 2025 :

Grade		2019	2023	GIPA 2024*
Egoutier, Eboueur, CDA, AT	Echelon	1	5	1 231,02 €
	Indice	362	369	
TSO	Echelon	1	5	1 434,14 €
	Indice	370	372	
AM	Echelon	1	3	920,01 €
	Indice	371	384	

***GIPA 2024 QUE VOUS NE TOUCHEREZ PAS !**

Faites vos propres calculs en cliquant sur ce lien ou le copiant :

<https://gipaoupas.cgtfonctionpublique.fr/>

On dit merci qui ? Merci MACRON/BARNIER ainsi qu'à tous les députés et sénateurs qui veulent voter ça !

Les fonctionnaires seraient la cause de la « dette » alors le gouvernement taxe sur la maladie !

Passer à 3 jours de carence sur chaque arrêt maladie soit 3 jours comme dans le privé et baisser les indemnités journalières de 10 %, cela pour plusieurs raisons :

➤ **La soi-disant « Egalité de traitement entre le public et le privé » :**

Dans le privé, il y a bien 3 jours de carence mais 75 % des salariés du privé sont indemnisés pendant ces 3 jours par leur prévoyance.

Dans le privé, à partir du 4^{ème} jour les indemnités journalières sont indemnisées à 50 %. Le danger, c'est que le doigt dans l'engrenage, au nom de l'égalité, la prochaine réforme fera que les fonctionnaires seront indemnisés à 50 % avec 3 jours de carence. Alors qu'au nom de l'égalité, il aurait fallu qu'il y ait 0 jours de carence et indemnisé à 100 % tous les jours de maladie pour tous les salariés privé et public !!!



- Les jours de carence réduiraient le nombre d'arrêt maladie, **c'est faux**. D'après l'INSEE, ils ont 2 effets principaux : l'allongement de la durée des arrêts maladie et la poursuite du travail malade...

PERTE FINANCIERE ARRET MALADIE												
Grade ou emploi fonctionnel	Eboueur Egoutier Principal	Eboueur Egoutier Classe Sup.	CDA ou AT Principal 2ème classe	CDA Principal ou AT Principal 1ère classe	AEC	AEMA	TSO	TSO Classe Supérieure	TSO en Chef	AM	ASE	CE
échelon	1	10	1	10	6	7	1	12	11	1	10	7
Traitement Budgétaire	1 846,04 €	2 500,77 €	1 806,66 €	2 353,09 €	2 382,63 €	2 451,55 €	1 836,20 €	2 653,38 €	2 914,29 €	1 850,97 €	2 914,29 €	3 303,19 €
Nombre de jours d'arrêt maladie	5											
Avant 2018	0,00 €											
Après 2018	61,53 €	83,33 €	60,20 €	78,43 €	79,40 €	81,70 €	61,20 €	88,43 €	97,13 €	61,67 €	97,13 €	110,10 €
Réforme MACRON/BARNIER	196,91 €	266,67 €	192,64 €	250,99 €	254,08 €	261,44 €	195,84 €	282,99 €	310,83 €	199,33 €	310,83 €	352,32 €
Nombre de jours d'arrêt maladie	15											
Avant 2018	0,00 €											
Après 2018	61,53 €	83,33 €	60,20 €	78,43 €	79,40 €	81,70 €	61,20 €	88,43 €	97,13 €	61,67 €	97,13 €	110,10 €
Réforme MACRON/BARNIER	258,44 €	350,00 €	252,84 €	329,42 €	333,48 €	343,14 €	257,04 €	371,42 €	407,96 €	259,00 €	407,96 €	462,42 €
Nombre de jours d'arrêt maladie	30											
Avant 2018	0,00 €											
Après 2018	61,53 €	83,33 €	60,20 €	78,43 €	79,40 €	81,70 €	61,20 €	88,43 €	97,13 €	61,67 €	97,13 €	110,10 €
Réforme MACRON/BARNIER	350,74 €	475,00 €	343,14 €	447,07 €	452,58 €	465,69 €	348,84 €	504,07 €	553,66 €	351,50 €	553,66 €	627,57 €
Nombre de jours d'arrêt maladie	90											
Avant 2018	0,00 €											
Après 2018	61,53 €	83,33 €	60,20 €	78,43 €	79,40 €	81,70 €	61,20 €	88,43 €	97,13 €	61,67 €	97,13 €	110,10 €
Réforme MACRON/BARNIER	719,94 €	975,00 €	704,34 €	917,67 €	928,98 €	955,89 €	716,04 €	1 034,67 €	1 136,46 €	721,50 €	1 136,46 €	1 288,17 €

Ces pertes n'incluent pas la perte des primes de sujétions qu'il faut rajouter !

Faites vos propres calculs en cliquant sur ce lien ou en le copiant :

<https://carence.cgfonctionpublique.fr/>

On dit merci qui ? Merci Macron/Barnier ainsi qu'à tous les députés, sénateurs qui veulent voter pour ça !

A cela se rajoute, la volonté de ce gouvernement de nous faire travailler plus et gratuitement.

Certains proposent 7h00 de travail supplémentaire/an, d'autres 20h00... allons-y gaiement !!! Pourquoi ne pas supprimer les congés payés ??? Ah, il est loin le temps de l'esclavage !!!

On dit merci qui ? Merci MACRON/BARNIER ainsi qu'à tous les députés, sénateurs et élus locaux qui nous méprisent !

C'est la Protection Sociale dans son ensemble qui est attaquée depuis des années, les conséquences sont de plus en plus visibles et dégradent profondément la vie des travailleurs et de la population en général.

- Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs ont braqué notre caisse de retraite, la CNRACL, avec la complicité de collectivités territoriales qui ont asséché son financement en embauchant massivement des contractuels. Largement excédentaire depuis sa création, elle est aujourd'hui menacée de disparition !

A la Ville de Paris aussi, la santé des agents devient clairement une variable d'ajustement :

- **Sur les 4 médecins qui suivent actuellement les agents de la DPE, 3 d'entre eux partent à la retraite et ne seront pas remplacés.** Des aides-soignants seraient mis en place alors qu'ils n'ont ni le savoir ni les prérogatives indispensables au suivi médical de travailleurs fortement exposés aux risques professionnels. Pour certaines Directions de la Ville, il n'y a déjà plus aucun médecin !
- **La prise en charge des accidents de travail est catastrophique.** Les professionnels de santé refusent dans la plupart des cas la feuille d'accident de travail (dit Triptyque) fournie par la Ville car les délais de remboursement sont énormes (environ un an). Les agents se retrouvent donc contraints de payer leurs soins de leur propre poche ou tout bonnement de renoncer à se soigner.

Le Capital Financier vole la majeure partie des richesses produites par les travailleurs et détruit consciencieusement tout ce que nos anciens ont imposé par la lutte.

Les politiques et hauts fonctionnaires à leur botte ne comprennent que le rapport de force !

Le Service Public et tous les conquies du mouvement ouvrier français ne seront bientôt qu'un lointain souvenir si les travailleurs ne mettent pas un coup d'arrêt brutal à ces politiques.

Une « intersyndicale » de la Fonction Publique appelle à une journée de grève et manifestations le jeudi 5 décembre.

- Contre les 3 jours de carence
- Contre la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie
- Contre la disparition de la GIPA
- Pour l'abandon du projet de loi Guérini
- Pour l'égalité salariale Femmes/Hommes
- La CGT revendique aussi l'augmentation de la valeur du point d'indice à 6 euros

La CGT FTDNEEA réunie en Commission Exécutive ce lundi 25 novembre 2024 a voté le dépôt d'un préavis de grève spécifique couvrant l'ensemble des agents de la Filière ouvrière de la DPE et DILT TAM du 4 au 31 décembre 2024 inclus.

Nous faisons nôtres les revendications portées par la CGT au sein de l'« intersyndicale » en y ajoutant :

- La prise en charge à 100% de la mutuelle Ville (en cours de mise en place),
- L'embauche de médecins (préventive) à hauteur des besoins,
- La prise en charge réelle et effective des soins liés aux accidents de travail,
- Le respect des protocoles engageant la Ville de Paris.

Nous appelons d'ores et déjà l'ensemble des agents à se mobiliser massivement en grève les 4 et 5 décembre et à participer aux actions que notre organisation va mettre en place !!

Soyez attentifs, informations à suivre...

Les 4 et 5 décembre, faisons une démonstration de force et imposons nos revendications !

Paris, le 27 novembre 2024



CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
mail : cgt.ftdneea@gmail.com Site : <https://ftdneea.cgtvilledeparis.fr>



JE ME SYNDIQUE CGT

NOM : PRENOM :

SOI : TEL

MAIL :

GRADE :

LIEU DE TRAVAIL :

Je remet ce bulletin d'adhésion à un délégué CGT FTDNEEA ou je l'envoi à cgt.ftdneea@gmail.com

4 et 5 décembre 2024

JE LUTTE CONTRE CETTE POLITIQUE NEFASTE POUR LE MONDE DU TRAVAIL !

JE PARTICIPE ACTIVEMENT AUX ACTIONS, AUX MANIFESTATIONS...



CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
mail : cgt.ftdneea@gmail.com Site : <https://ftdneea.cgtvilledeparis.fr>

